

Réponse à l'interpellation Citoyenne portée par M. Petitjean

**Objet : sécurité routière dans le quartier de Sainte-Walburge**

En tout premier lieu, je souhaite souligner le travail de qualité qui a été réalisé par le Comité de quartier, tant sur le fond que dans la manière, toujours constructive.

Vos diverses actions sont tout à fait remarquables, et ce d'autant plus qu'elles ont été menées en partenariat avec les autres acteurs du quartier.

La problématique de la sécurité routière constitue en effet l'une des principales préoccupations des citoyens liégeois, dans votre quartier comme ailleurs sur le territoire communal.

La vitesse excessive apparaît ainsi comme l'un des points saillants dans les premiers résultats de l'enquête Liégeoise de Sécurité (ELISE).

Il s'agit d'une problématique dont le Collège a décidé de se saisir à bras-le-corps.

L'extension de la zone 30 constitue un élément important à cet égard mais, bien plus qu'une mesure ponctuelle, il s'agit d'un mouvement : celui d'un apaisement progressif de l'ensemble du territoire communal.

Cet apaisement ne peut être réalisé en un jour. Il a été jalonné d'étapes : création des zones 30 scolaires depuis des années, puis mise en zone 30 de quartiers entiers en guise de quartiers-pilotes et, dernièrement, la création d'une vaste zone 30 en centre-ville.

La suite « naturelle » de ce mouvement est d'étendre encore cette zone, afin de protéger l'ensemble des quartiers résidentiels.

Les services y travaillent constamment, et notamment dès qu'un réaménagement est envisagé par notre bureau d'étude : la réduction de la vitesse et l'apaisement des quartiers se trouve tout en haut de la liste des priorités.

Vous le soulignez, et j'ai toujours été très transparent sur ce point, le défi est également de faire respecter les limitations de vitesse qui s'imposent pourtant à tout automobiliste, y compris là où des aménagements plus radicaux ne sont pas envisageables.

C'est la raison pour laquelle un article budgétaire a été inscrit au budget de la Police afin d'acquérir les 6 premiers radars de vitesse fixes qui seront installés sur des voiries communales.

Votre quartier n'est pas oublié à puisque la rue de Campine et la rue Montagne Sainte Walburge font partie des cibles identifiées au terme d'une étude réalisée par la Ville de Liège, en collaboration avec les services de police.

Afin d'avancer dans ce dossier, j'espère d'ailleurs pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble des groupes politiques lors du vote du budget de la Police, qui sera soumis au Conseil ce mercredi.

Si tout se passe bien, les radars seront acquis dans les prochains mois et rapidement déployés, selon un calendrier qui dépendra notamment de contraintes techniques.

Des échanges ont également eu lieu avec la Ministre De Bue, en charge de la sécurité routière, afin de faire équiper plusieurs axes régionaux de dispositifs comparables.

Vous évoquez également l'usage inadéquat des trottoirs par d'autres usagers que les piétons. Il est vrai que les comportements problématiques sont encore trop nombreux, et ce malgré les actions mises en place par la Ville et la Police, tant

sur le volet répressif, qu'en matière d'aménagements.

Je pense par exemple au placement de potelets pour protéger certains trottoirs particulièrement touchés par le phénomène, ou aux efforts de marquage qui sont réalisés, là où la pression en matière de stationnement est la plus importante.

J'en profite pour remercier le service des travaux qui est le principal opérateur de ce dont nous parlons !

Il s'agit d'un autre reflet du nombre excessivement élevé de véhicules qui entrent chaque jour en ville et qui ne respectent pas toujours le cadre de vie des riverains.

Bien entendu un véhicule en circulation sur les trottoirs ne sera jamais toléré. Je suis certain que M. le Chef de corps me rejoindra sur ce point.

Venons-en maintenant à vos suggestions.

En ce qui concerne votre proposition de faire usage de signalisation non-normalisée, il y aurait lieu d'étudier un peu plus précisément ce que vous proposez, mais la piste me paraît

intéressante et je souhaite qu'elle soit envisagée par les services de la Ville et de la Police.

Quant à l'approche de l'urbanisme tactique que vous soutenez, elle me paraît rencontrer la stratégie – si vous me permettez le clin d'œil - qui est mise en œuvre régulièrement par la Ville, notamment en matière de circulation ou de stationnement. Le recours à des mesures temporaire est en effet courant, pour diverses raisons.

Cette approche me semble toutefois pouvoir être renforcée dans certains cas. Le Collège communal se montrera bien entendu à l'écoute des suggestions que les Comités de quartier, qui sont les experts du quotidien dans les quartiers en question, pourront lui adresser en la matière.

Enfin, en ce qui concerne le projet d'autocollants, je demande au Chef de Corps ainsi qu'à M. le Directeur général de l'étudier. S'il peut s'agir d'un réel vecteur de sensibilisation, l'idée me paraît intéressante.